



# GOVEN



## Infos Mensuelles

MAI 2020

### CORONAVIRUS COVID-19



**CORONAVIRUS**

Ce qu'il faut savoir



LES  
INFORMATIONS  
UTILES



**0 800 130 000** (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

## SAUVEZ DES VIES RESTEZ CHEZ VOUS

### EDITO DU MAIRE

**2020 restera une période particulièrement douloureuse pour le monde entier.**

Nous vivons depuis quelques semaines la pandémie du coronavirus « covid 19 ». Nous devons en tirer les conséquences au niveau mondial, européen, national, mais également à notre échelle communale. Dans ces moments difficiles, la solidarité doit être de mise.

Au niveau communal, dès le début de la crise, afin que les professionnels de santé puissent être au chevet de nos malades, nous avons mis en place des moyens de garde pour leurs enfants.

Que tous les professionnels mobilisés soient remerciés pour leurs engagements au service des autres !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a rapidement enclenché le protocole de suivi des personnes âgées isolées qui avait été initié l'été dernier. Les membres volontaires se sont mobilisés pour répondre aux besoins vitaux des personnes en difficulté (faire les courses notamment). Par leur présence régulière, ils apportent du réconfort et maintiennent le lien social.

Je pense aussi aux personnes de l'EHPAD, qui, depuis début mars, ne reçoivent plus de visites de leurs proches. Nous savons tous combien ces temps d'échanges et de rencontre sont importants pour leurs familles. Suite à l'intervention du premier ministre et du ministre de la santé, nous allons pouvoir permettre aux familles de se revoir, en mettant toutes les mesures nécessaires de protection.

Une pensée également, pour les entreprises, petites ou grandes, qui auront à faire face à des difficultés de trésorerie, étant dans l'incapacité de poursuivre leurs activités normalement. Je tiens également à remercier les commerçants et artisans qui restent au service des govenaises et des govenais.

Afin de poursuivre cet élan de solidarité, nous allons mettre en œuvre, grâce aux couturières volontaires, la confection de masques réutilisables. La municipalité fournira la matière première et assurera la logistique. Faisons de cette pandémie un exemple de solidarité !

Je pense également à vous tous qui, dans ces moments délicats, assumez vos responsabilités de parents, de grands parents... Ayons confiance, chacun saura faire partager, transmettre des notions d'humanisme, de tolérance, et d'écoute.

Les différentes manifestations programmées jusqu'aux vacances d'été sont annulées. Cependant, dans le cadre des journées du Patrimoine, nous proposerons deux scènes musicales autour de l'ancien Presbytère et une animation ludique autour de son histoire. Cet évènement sera clôturé par un feu d'artifice.

La 2ème édition du Festival du Jeu est reportée au samedi 17 octobre 2020.

**Norbert Saulnier**

Les informations portées dans la présente publication sont correctes à la date de validation des textes, soit le **21 avril 2020**. La situation sanitaire évoluant d'heure en heure, elles sont susceptibles de modifications. Merci de votre compréhension. Tenez-vous informés (site internet, télévision, radio, journal...)

*Le service d'impression étant fermé, cette feuille mensuelle a été réalisée par nos soins.*

## Solidarité avec les personnes fragiles et/ou isolées - La solidarité fonctionne bien à Goven

Vous êtes seul(e), vous avez besoin d'aide, ou vous avez connaissance de personnes « fragiles » et/ou isolées, nous vous remercions de contacter la mairie au 02 99 42 03 03 ou par mail : [secretariat@goven.fr](mailto:secretariat@goven.fr)  
Les membres du CCAS, les élus et agents municipaux sont à votre écoute et peuvent vous accompagner durant cette pandémie.

## Aide exceptionnelle gouvernementale aux familles modestes dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19

Le gouvernement débloque une enveloppe d'environ 1 milliard d'euros afin de permettre aux ménages les plus modestes de bénéficier d'une aide financière exceptionnelle au vu du contexte. Elle sera versée en une seule fois, à partir du 15 mai 2020. **Sont concernés** : les ménages bénéficiant du Revenu de Solidarité Active (RSA) de la CAF ou la MSA (pour les affiliés du régime agricole), les personnes recevant l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) versée par Pôle emploi aux chômeurs en fin de droits, les allocataires avec enfants bénéficiant des allocations logement de la CAF (ex : APL). L'aide financière exceptionnelle sera versée soit par la CAF si le ménage bénéficie du RSA ou des APL, soit par Pôle Emploi, si le ménage bénéficie de l'ASS, ou par la MSA si le ménage est affilié au régime agricole s'il bénéficie du RSA ou des APL. Pour les allocataires du RSA et de l'ASS, l'aide s'élève à 150€ par ménage, auxquels s'ajoutent 100€ par enfant. Pour les allocataires d'aides au logement, une aide de 100€ par enfant a été annoncée. Les personnes sans enfant bénéficiant des APL ne sont pas concernées par cette aide. Aucune démarche n'est nécessaire. L'aide est attribuée de façon automatique, et sera calculée en fonction des aides perçues habituellement.

**Vous êtes actuellement victime de violences et confinée, vous n'êtes pas seule, on peut vous aider ! Vous êtes témoins de violences, vous avez le devoir d'agir pour venir en aide aux victimes. La distanciation sociale n'empêche pas d'intervenir.**

**Violences conjugales, alerter pendant le confinement**

Ille-et-Vilaine LE DÉPARTEMENT

Vous pouvez fuir le domicile, même sans attestation

Ille-et-Vilaine, la vie à taille humaine

| Numéros d'urgence   |     | Ecoute et orientation  |                                |
|---|-----|--|--------------------------------|
| 17  | 114 | 3 9 19   | du lundi au samedi de 9h à 19h |
| Vous pouvez aussi donner l'alerte auprès de votre pharmacie |     | En Ille-et-Vilaine:<br><b>02 99 54 44 88</b><br>24h/24, 7j/7 |                                |

**FNCIDFF** Fédération nationale des CIDFF

**CIDFF** Centre d'information aux droits des femmes et des familles Ille-et-Vilaine

**Lutter contre les violences sexistes en période de confinement Covid-19**

Les services d'aide aux femmes victimes de violences des CIDFF continuent à accueillir les femmes.

**N'hésitez pas !**

Contactez-nous au **06 84 59 78 75**  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Urgence:  
17 ou 112 (Police/Gendarmerie) - 18 ou 112 (pompiers)  
114 (n° pour sourde / malentendante)

**Enfants en danger ? Parents en difficulté ?**

Le mieux, c'est d'en parler !

**ALLÔ ENFANCE EN DANGER**

24h 24h APPEL NATIONAL GRATUIT 7j/7

[www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Département de l'Éducation

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, AGRICA et l'ensemble des caisses AGIRC-ARRCO ont mis en place un dispositif « d'Aide d'urgence aux courses » (produits de 1<sup>er</sup> nécessité ou médicaments), destiné aux retraités isolés de + de 70 ans, sans conditions de ressources. Les personnes concernées seront contactées par téléphone, mais peuvent aussi appeler directement le 0 971 090 971 (prix d'un appel local) qui les mettra en relation avec une association d'aide à domicile locale. L'association prendra ensuite contact avec la personnes retraitée pour fixer ensemble les détails pratiques de l'intervention (date et heure de la livraison, liste des courses, paiement...). Pour respecter les consignes sanitaires et protéger à la fois la personne retraitée et le/la professionnel(le), les courses seront déposées à la porte d'entrée du domicile.

**Ce service est gratuit, le bénéficiaire ne réglant que le prix de ses courses. Il peut être utilisé jusqu'à 5 h par semaine et sera reconductible pendant toute la durée de la crise sanitaire.**

## Rentrée scolaire septembre 2020

### Du nouveau concernant les arrêts de car BreizhGo (Ligne 6 et Transports scolaires)

#### Ligne 6 : Deux principales modifications

Afin de mettre en service l'arrêt **Le Clos de La Perrière** (utilisé à ce jour, uniquement pour le transport scolaire), l'arrêt de la **Croix Poulain** va être supprimé.

Les arrêts **Mairie** (sens Rennes / Mernel) et **Licouaisière** (sens Mernel / Rennes) sont déplacés Place de l'**Hôtel Ruais** (création de deux nouveaux arrêts). 2 arrêts seront aussi aménagés au Bois Martin sous réserve d'acquisition foncière.

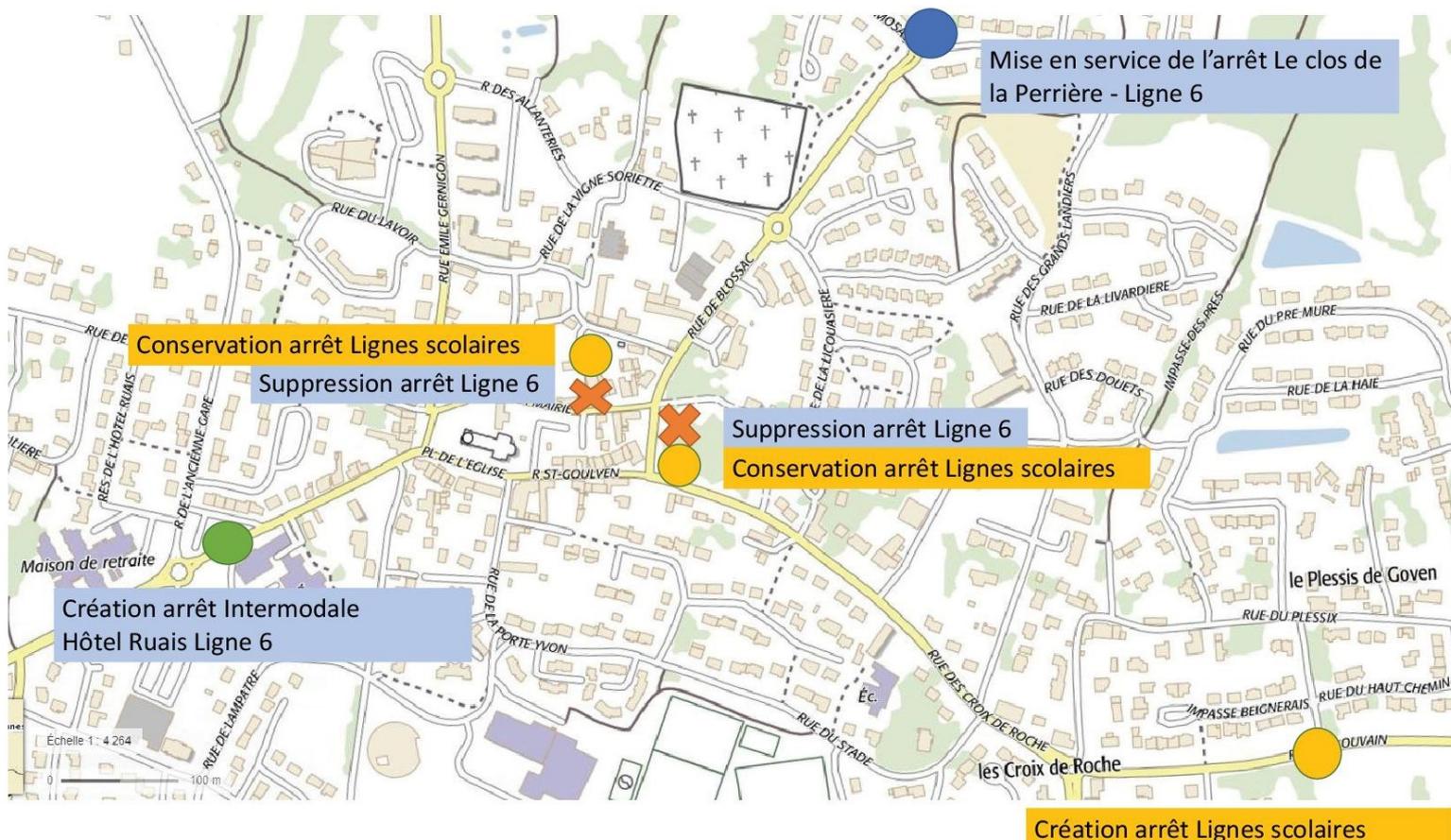
Les autres arrêts restent inchangés.

**Transports scolaires** : Aucun changement et poursuite de la modernisation des arrêts de cars sur la RD36 (Paimpont, Bolac, Le Gonlois, Les Rues) et VC n°10 Route de Louvain

#### Cartographie des travaux envisagés sous réserve d'acquisition foncière

Travaux sur les arrêts de la ligne 6 - BreizhGo (Ligne 6) et sur les arrêts de cars pour les ramassages scolaires à la rentrée scolaire septembre 2020

✗ Ligne 6 - Suppression de l'arrêt (2)   ● Ligne 6 - Création d'un arrêt (2)   ● Scolaires - Arrêts   ● Ligne 6 - Arrêts



## MEDIATHEQUE

En ces temps confinés, La Parenthèse cherche à garder le lien avec vous ! Pour disposer de plein de bons conseils et d'idées de choses à faire pendant le confinement, consulter "**La Confitthèque**", que vous pouvez retrouver sur : <https://padlet.com/mediathequegoven/confitheque>

Mais ce qui tient le plus à cœur, c'est de faire participer les habitants. L'équipe a lancé un "défi confinement créatif" en proposant de **faire des mandalas**, les prendre en photo et les renvoyer par mail.

**NOUVEAU DEFI** : un "coin cuisine". Tout le monde doit donc cuisiner 2 repas par jour. Nous vous demandons de **nous envoyer votre meilleure recette confinée** par mail en y ajoutant si possible une photo de votre réalisation (pas une photo prise sur le net). Si vous le souhaitez, prenez vous en photo avec : ça rendra encore la confithèque plus sympathique !

Retrouvez nous également sur notre page facebook : médiathèque goven

**Contact** : laparenthese@goven.fr

# COMMERCES ET ENTREPRISES

## Bureau de tabac

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h00 - Le dimanche de 9h00 à 12h00  
Fermé le mardi après-midi

## Boucherie Larher

Du mardi au samedi de 8h00 à 13h00 et de 15h30 à 18h30 - Fermée le dimanche et le lundi

## Boulangerie – Pâtisserie Maison Ruault

Du mardi au samedi de 7h30 à 13h30 et de 15h30 à 18h00 - Le dimanche de 7h30 à 13h00  
Fermée le lundi

## La Boulangerie d'à Côté

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30  
Le samedi de 8h00 à 12h30  
Fermée le dimanche

## Intermarché

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00

Le samedi de 9h00 à 19h00

Fermé le dimanche

## Le Bistrot d'Angel

Vente à emporter les jeudis, vendredis et samedis soir  
Pizzas, burgers, desserts, Buddha bœuf  
Uniquement sur commande par tél à partir de 16h30

## Garage Goven Auto Services

Ouverture tous les mercredis et jeudis

## Garage Fouilleul

Ouverture aux heures habituelles

## Marché le mercredi matin

## Une distribution responsable de produits locaux de qualité

Fruits et légumes de saison, viandes, produits laitiers, produits de la mer et d'eau douce, boissons, miel, pains et pâtisseries... Toute une sélection de produits disponibles à la livraison à domicile, en magasin de proximité ou via le retrait en drive dès maintenant dans le respect des règles sanitaires et de la vente directe pour les produits de la pêche !

**Pour accompagner les acteurs du bien-manger partout en Bretagne dans ce moment si particulier du confinement, la Région lance pour vous, et avec vous, une plateforme solidaire afin de favoriser le lien entre producteurs et consommateurs.**

Soyons solidaires et acteurs de notre territoire, consommons local et de saison !



Face à l'épidémie du Coronavirus COVID-19, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

# LES ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS

## GO VENEZ CHANTER

La chorale « **Go Venez chanter** », bien qu'en progression puisqu'elle compte désormais 30 adhérents, vous accueillera volontiers si vous souhaitez adhérer dès la reprise de l'activité.

**Un petit rappel** : nul besoin de connaître le solfège et de chanter comme un pinson, c'est en travaillant sa voix et son oreille qu'on s'améliore. Les séances se déroulent, en temps normal, chaque mercredi (hors vacances scolaires), salle 2 de l'espace des Lavandières, sous la houlette de Camille, notre jeune cheffe de chœur. N'hésitez pas à essayer, les deux premières séances sont gratuites. Alors, à bientôt et... de tout chœur.

**Contact** : Nicole Blanchet - 06 86 44 49 78 - MF Felder - 06 28 27 72 05 - govenezchanter@gmail.com

## ACPG / CATM

Les adhérents qui ont oubliés de régler leur cotisation doivent le faire au plus vite à Eugène Launay, Jean-Claude Fabre ou Claude Guillemois.

### Tarif

25€ pour les CATM et les citoyens de la paix  
21 € pour les veuves

## Avis à toutes les associations

Suite à la dernière allocution du président Emmanuel Macron, **tous les rassemblements sont interdits jusqu'au 15 juillet.**

La cérémonie du 08 mai est annulée.

La fête de la musique, la braderie et la fête des écoles publiques, la kermesse de l'école Saint Guénolé, les dix ans de la crèche « l'Arbre en Couleurs » du mois de juin sont annulées.

**L'espace des Lavandières est également fermé jusqu'au 15 juillet minimum**

MAIRIE DE GOVEN

02 99 42 03 03 - accueil@goven.fr - www.goven.fr

Directeur de la publication:  
Norbert Saulnier, maire.

Comité de rédaction:  
Commission Communication.

## Reprise adaptée du travail aux services techniques municipaux

Le printemps est la période d'éveil de la nature, alors même que nous sommes confinés. C'est pourquoi, les agents des services techniques sont remontés sur leurs tondeuses depuis la mi-avril et ont repris leur travail. Des règles strictes de sécurité sont appliquées afin de protéger les agents et les habitants (effectif réduit, distanciation, etc.).

La priorité est la tonte des pelouses, l'exubérance des espaces verts n'étant jamais aussi prononcée qu'en cette période d'avril et mai. La municipalité souhaite que lorsque que les Govenais pourront sortir de chez eux, ils puissent profiter au mieux de leur cadre de vie. La seconde priorité est de poursuivre certains aménagements afin que la collectivité ne subisse pas la perte de végétaux commandés et reçus.

Enfin, plus globalement, les services veillent au maintien en sécurité des usagers, que ce soit sur la voirie, les espaces publics ou aux abords des bâtiments municipaux.

## LANCEMENT DE L'OPERATION « GOVEN MASQUES SOLIDAIRES »

### Confection de masques par des couturières et couturiers volontaires, pour les habitants de GOVEN

Suite aux interventions du Président de la République et du premier ministre, nous savons qu'au moment de la fin du confinement, le port de masque sera important, voire obligatoire. Le choix de la municipalité se porte sur les masques réutilisables. Le besoin est estimé à **18 000 masques** (4 par personnes). Le prix actuel de ces masques est de l'ordre de 5 € H.T l'unité, ce qui correspond pour la commune à une dépense de 90 000 €. Une première commande de 4500 masques dans le cadre d'une commande groupée via VHBC a été réalisée. Il nous faut donc 14 000 masques supplémentaires.

Afin d'accompagner les habitants, la municipalité souhaite privilégier la fabrication de masques solidaires, et assurer la logistique et la fourniture des matières premières aux couturières et couturiers volontaires, qui réalisent des masques à leur domicile.

Le projet se fait en partenariat avec l'**association Couture et Partage**, de GOVEN.

### Vous êtes volontaire pour coudre des masques ?

### Vous disposez de tissu, autre matériel, dont vous pouvez faire don ?

Contactez la mairie soit par téléphone ou par mail, afin que l'on enregistre vos coordonnées et que l'on vous transmette les marches à suivre.

La municipalité réfléchit également à une éventuelle gratification des couturiers volontaires. Le Maire et les adjoints sont ainsi prêts à renoncer à leurs indemnités du mois de mai pour financer cette action solidaire.

### Confectionnons 14 000 masques pour les govenaises et les govenais !

Faites circuler cette information autour de vous.

La période d'usage des masques n'étant pas connu à ce jour, vous pourrez ensuite assurer vous-même le renouvellement ou l'achat de nouveaux masques.

**Contact** : 02 99 42 03 03 - [vieassociative@goven.fr](mailto:vieassociative@goven.fr)

## Fermeture déchèteries //confinement

La déchèterie de Guichen (depuis décembre 2019), comme l'ensemble des déchèteries, est fermée. Cela entraîne, pour tous, des contraintes. La réouverture devait intervenir fin avril 2020, mais la pandémie du Covid19 entraîne un retard dans les travaux, conjugué au prolongement du confinement, qui retarde d'autant plus sa réouverture.

Nous mettons à profit le confinement pour effectuer divers travaux d'entretien, de rangement chez nous. Malgré tout, soyons tous respectueux, ne déposons pas nos déchets n'importe où.

Gardons-les chez nous en attendant la réouverture des déchèteries. Par exemple faisons du paillage avec nos tontes de pelouse...

Nous tenons à remercier les personnes qui nettoient devant chez eux le trottoir ou bien le parterre communal, permettant ainsi de conserver un état de propreté satisfaisant.

Le service relais (récupération des vêtements) est également fermé, gardez vos sacs de vêtements chez vous. Dès sa reprise nous vous informerons.

**RAPPEL DU CONFINEMENT** : Le confinement fonctionne grâce à la discipline collective. Merci de respecter les règles qui s'imposent à tous : ne pas recevoir sa famille ni ses amis, maintenir les gestes barrières en vigueur... Pour les propriétaires de chiens, merci de veiller que ceux-ci n'aboient pas toute la journée, respectez les lieux publics (crottes).

**Recensement militaire** : En cette période de confinement COVID-19, le Centre du service national de Rennes est fermé et les journées défense et citoyenneté sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

## Ouverture d'une classe bilingue à l'école élémentaire « LA MARELLE »

L'inspecteur d'académie de la circonscription dont relève notre commune nous informe de l'ouverture d'une classe bilingue en élémentaire. Par conséquent, nous aurons 10 classes en élémentaire à la rentrée de septembre 2020.

## La rentrée scolaire 2020 / 2021 de votre enfant au collège

Nous vous avons déjà annoncé que les enfants entrant en 6<sup>ème</sup> à la rentrée de septembre 2020 seront scolarisés au collège public de Bréal-Sous-Montfort. Malgré les contraintes actuelles, le département et l'inspection académique s'engagent à assurer la mise en service du collège à la rentrée de septembre.

**Par conséquent soyez rassurés, vos enfants pourront intégrer ce nouveau collège en septembre.**



A partir de la rentrée scolaire de septembre 2020 ce qui change :

- **Enfants entrant en classe de 6<sup>e</sup>**

Si votre enfant entre en 6<sup>ème</sup>, il sera scolarisé au collège public de Bréal-sous-Montfort.

- **Enfants entrant en classe de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>**

Si votre enfant entre en classe de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, vous avez plusieurs possibilités :

→ Le maintenir au sein du collège dans lequel il a démarré sa scolarité et lui permettre de terminer sa scolarité dans cet établissement jusqu'à son entrée au lycée

→ L'inscrire au nouveau collège de Bréal-sous-Montfort. **A noter** : les élèves ayant commencé leur scolarité dans l'ancien collège de rattachement de la commune trouveront le même choix en termes de langues dans le nouvel établissement.

### Comment s'inscrire ?

Les services de l'éducation nationale sont chargés de prononcer l'affectation des élèves au sein des collèges. Ils sont chargés de recueillir les demandes de scolarisation formulées par les familles.

Pour toute information complémentaire, **contacter les services de l'éducation nationale au 02 99 25 10 53** ou consulter le site web de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine (taper « affectation en college 35 » dans un moteur de recherche pour trouver le site de la DSDEN 35)

### Quid des transports scolaires ?

Les transports scolaires relèvent de la compétence de la Région Bretagne, mobilisée pour gérer les adaptations nécessaires à la nouvelle sectorisation. Les services vers les collèges actuels seront maintenus en parallèle de la mise en œuvre de nouveaux services vers les nouveaux établissements de rattachement et ce jusque l'extinction du besoin. A noter : les inscriptions pour bénéficier d'une carte de transport à la rentrée 2020/2021 se font en ligne à compter du mois de mai sur le site [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh)

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler la Région Bretagne au 02 99 30 03 00**

## Les enfants de St Guénolé écrivent aux résidents de l'EHPAD

Les enfants de CE2 se sont mobilisés de chez eux avec motivation et ont écrit une lettre, réalisé un dessin pendant cette période de confinement. Un premier envoi a eu lieu début avril et un second à la mi-avril. Ces documents ont été transmis numériquement afin de respecter les gestes barrières, et protéger les résidents et le personnel de la structure.

Mme Falaise, la directrice, transmettra en main propre les documents à l'issue du confinement. Un élan de solidarité qui égayera sans aucun doute le quotidien des résidents.